

Dispositifs de réussite éducative

- [Le conseil de réussite éducative municipal \(CREM\)](#)
- [Contrat local d'accompagnement à la scolarité](#)



Le conseil de réussite éducative municipal (CREM)

La réussite éducative de chaque enfant est un enjeu essentiel. C'est pour cette raison que la Ville a créé le Conseil de réussite éducative municipale (CREM). Il rassemble les partenaires de l'éducation au sein d'une même instance de concertation : enseignants, parents d'élèves, agents et élus de la Ville, Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN)...

Ces rencontres bi-annuelles sont l'occasion de créer et de renforcer les liens entre les différents acteurs de la vie de l'enfant, mais aussi d'aborder collectivement les grands enjeux rencontrés par la communauté éducative : harcèlement, inclusion, écrans...



Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est un dispositif d'aide proposé par la Ville en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, qui s'adresse aux élèves d'élémentaire qui ont des difficultés d'apprentissage. Ce sont les enseignants qui orientent et proposent aux parents d'inscrire leurs enfants à ce dispositif gratuit.

A raison de deux séances par semaine, encadrés par des enseignants volontaires et/ou des animateurs, les enfants bénéficient d'un réel soutien personnalisé pour acquérir des méthodes et approches qui leur permettront d'apprendre plus facilement.

Horaires :

16h15-17h30, deux jours par semaine

Pour les CP et les CE1, le CLAS se déroule le lundi et le jeudi

Pour les CE2 et les CM1/2, il se déroule le mardi et le vendredi

contact

Direction éducation enfance jeunesse

Coordonnées :

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue